



# INFOS RELATIVES AU COVID-19



Chers parents, Chères gymnastes,

Les conditions d'accueil et les recommandations sont les suivantes **pour chaque gymnaste** :

- Venir en tenue, **l'accès aux vestiaires ne sera pas permis**. Merci de ne pas stationner à l'entrée du gymnase en groupe.
- L'accès au site est réservé aux seuls personnes indispensables (encadrants et sportifs). **Les accompagnants restent à l'extérieur du bâtiment.**
- **Venir avec son matériel, et l'étiqueter** au nom et prénom de la gymnaste : genouillères, serviette ou tapis de sol, gourdes, élastique, poids...
- Prévoir **deux gourdes remplies**, pour éviter les déplacements au sein du gymnase
- Prévoir **son propre gel hydroalcoolique** (au cas où il en manquerait)
- **Respecter les gestes barrières** : se laver les mains régulièrement, ne pas toucher les autres, éternuer/tousser dans son coude, respecter la distanciation physique d'1m.
- **Le port du masque sera obligatoire en-dehors des entraînements** pour les gymnastes âgés/es de 11 ans et plus
- **Respect de l'organisation** mise en place au sein du gymnase : sens de circulation, zones interdites, espace dédié à chaque gymnaste...

**Nos obligations** (municipalité de Vénissieux, association CMOV GR) :

- Mise à **disposition de savon et/ou de gel** hydroalcoolique
- **Désinfection régulière** des surfaces tels interrupteurs, poignées de porte...
- **Respect des gestes barrières** pour tous les entraîneurs / animateurs
- Respect des distances
- **Port du masque obligatoire pour les entraîneurs / animateurs** lorsque la distanciation ne peut être respectée
- **Prêt d'engin** que le/la gymnaste gardera le temps nécessaire
- **Désinfection des engins** si touchés par une autre personne

Ces mesures vont sûrement évoluer au cours des semaines à venir et nous vous tiendrons informés des changements.

Vous vous engagez à nous communiquer au plus vite tout symptôme suspect (relatif au COVID-19) afin que nous puissions prévenir au plus vite les gymnastes ayant fait partie du groupe de votre enfant.

Toute personne ayant eu le COVID-19 doit passer chez le médecin pour obtenir une autorisation de reprise sportive.

**Nous vous demandons de rappeler à vos enfants qu'il est important que chacune respecte ces mesures pour minimiser les risques et pour la sérénité de tous.**

Merci d'avance et bonne rentrée à tous !

L'équipe du CMOV GR